

# Communiqué de presse

## **ArcelorMittal annonce la tarification d'une émission obligataire de \$ 3 milliards**

Luxembourg, 24 février 2012 – Hier ArcelorMittal (« ArcelorMittal » ou « l'Émetteur ») a achevé la tarification de trois séries de titres obligataires libellés en dollars US comprenant un montant principal agrégé de \$ 500 000 000 d'obligations à 3,750 % à échéance 2015, un montant principal agrégé de \$ 1 400 000 000 d'obligations à 4,500 % à échéance 2017 et un montant principal agrégé de \$ 1 100 000 000 à 6,250 % à échéance 2022.

Le produit (avant frais) pour ArcelorMittal, de cette émission, soit environ \$ 2,976 milliards, sera utilisé à des fins générales et pour le refinancement de l'endettement existant.

La clôture de l'offre est prévue le 28 février 2012, sous réserve de satisfaction aux exigences habituelles.

**L'Émetteur a déposé un document d'enregistrement (contenant un prospectus) auprès de la SEC relatif à l'offre décrite dans le présent communiqué. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus contenu dans ce document d'enregistrement et les autres documents déposés par l'Émetteur auprès de la SEC, qui vous fourniront des informations plus complètes sur l'Émetteur et sur cette offre. Vous pouvez obtenir gratuitement ces documents à la page EDGAR du site Web de la SEC à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Des exemplaires peuvent également être obtenus auprès de Citigroup Global Markets Inc. au numéro +1-877-858-5407 ou de J.P. Morgan Securities LLC au numéro +1-212-834-4533 ou de Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated au numéro +1-800-294-1322.**

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de valeurs mobilières, et aucune valeur mobilière ne sera vendue, dans un quelconque pays où une telle vente, offre ou sollicitation serait interdite avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois de ce pays.*

*Ce communiqué de presse peut contenir des informations et déclarations prospectives au sujet d'ArcelorMittal et de ses filiales. Ces informations incluent des projections et des estimations financières ainsi que les hypothèses*

sous-jacentes à celles-ci, des déclarations relatives à des projets, des objectifs et des anticipations relatives à des opérations, des produits et des services futurs, et des déclarations relatives aux performances futures. Les informations prospectives peuvent être identifiées à travers l'emploi des termes « croire », « s'attendre à », « anticiper », « cibler » ou toute autre expression similaire. Le management d'ArcelorMittal considère que les anticipations reflétées par ces informations prospectives sont raisonnables ; toutefois, l'attention des investisseurs et des porteurs de titres émis par ArcelorMittal est attirée sur le fait que les informations et les déclarations prospectives sont sujettes à plusieurs risques et incertitudes, qui sont eux-mêmes difficiles à prévoir et généralement en dehors du contrôle d'ArcelorMittal et qui peuvent entraîner des différences importantes entre les résultats et les développements effectivement réalisés et les résultats et les développements mentionnés, suggérés ou anticipés dans ces déclarations et informations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux qui sont présentés et discutés dans les documents qui ont été ou seront déposés et enregistrés par ArcelorMittal auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg et de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis d'Amérique (la « SEC »), en ce compris notamment le Rapport Annuel inclus dans le Document 20-F d'ArcelorMittal relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 enregistré auprès de la SEC. ArcelorMittal n'est soumis à aucune obligation de publier des mises à jour de ces informations prospectives, que ce soit en raison d'informations nouvelles, d'événements récents ou pour toute autre raison.

Aucune communication ni aucune information relative à l'offre des valeurs mobilières ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. L'émission ou la souscription des valeurs mobilières peuvent faire l'objet, dans certains pays, de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. ArcelorMittal n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation de ces restrictions par une quelconque personne.

Dans tout État membre de l'EEE ayant transposé la Directive 2003/71/EC (cette directive et ses modifications, y compris la Directive 2010/73/EU, dans la mesure où elle a été transposée dans chacun des États membres ainsi que toute mesure de transposition prévue dans la « Directive Prospectus »), la présente communication n'est destinée et ne peut être faite dans ledit État membre qu'auprès d'investisseurs qualifiés, ainsi que ce terme est défini par la Directive Prospectus.

Pour les besoins du paragraphe ci-dessus, la notion d'« offre au public » de valeurs mobilières dans chacun des États membres se définit comme toute communication adressée à des personnes, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les valeurs mobilières objet de l'offre, pour permettre à un investisseur de décider d'acheter ou de souscrire ces valeurs mobilières, telle que cette notion a été, le cas échéant, modifiée dans l'État membre considéré dans le cadre de la transposition de la Directive Prospectus, et les termes « Directive Prospectus » signifient la Directive 2003/71/CE (et ses modifications, y compris la Directive de modification de la Directive prospectus de 2010, dans la mesure où elle a été transposée dans chacun des États membres concernés) telle que transposée dans chacun des États membres de l'Espace Economique Européen.

Le présent communiqué ne constitue pas une invitation et n'a pour objet d'inciter à se livrer à des activités d'investissement au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000 du Royaume-Uni (le « FSMA »). Dans la mesure où le présent communiqué constitue une incitation à se livrer à des activités d'investissement, le présent communiqué est adressé [uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion), Order 2005 (tel que modifié) du Royaume-Uni (le « Financial Promotion Order ») ; (iii) aux personnes visées à l'article 49(2)(a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, etc.) et à l'article 43(2) du Financial Promotion Order ; et (iv) à toute autre personne à qui ce communiqué peut être valablement adressé au sens de l'article 21 du FSMA (les personnes visées ci-dessus étant ci-après définies comme les « Personnes Habilitées »), et toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Toute invitation ou incitation à se livrer à des activités

d'investissement contenues dans le présent communiqué n'est destinée qu'aux Personnes Habilitées et ne peut être effectuée que par des Personnes Habilitées.

### À propos d'ArcelorMittal

ArcelorMittal est le numéro un mondial de l'exploitation sidérurgique et minière intégrée, avec une présence dans plus de 60 pays.

ArcelorMittal est leader sur tous les principaux marchés d'acier au carbone mondiaux, y compris l'automobile, la construction, l'électroménager et l'emballage, ainsi qu'un acteur de premier plan dans le domaine de la R&D et de la technologie. Le Groupe est aussi à la tête d'une exploitation minière de classe internationale, avec un portefeuille mondial composé de 20 mines opérationnelles et en développement, et est le 4e producteur mondial de minerai de fer. Avec des opérations réparties dans plus de 22 pays sur quatre continents, ArcelorMittal est présent sur tous les marchés clés de l'acier, tant dans les économies émergentes que dans les économies développées, et dispose d'excellents réseaux de distribution.

Grâce à ses valeurs fondamentales que sont le développement durable, la qualité et le leadership, ArcelorMittal s'engage à agir de manière responsable quant à la santé, de la sécurité et le bien-être de ses salariés, de ses co-traitants et des communautés au sein desquelles elle opère. Son engagement porte également sur la gestion durable de l'environnement. ArcelorMittal joue un rôle de premier plan dans les efforts du secteur visant à mettre au point des processus de production sidérurgique innovants, et se consacre activement à la recherche et au développement de technologies et de solutions sidérurgiques contribuant à la lutte contre le changement climatique. ArcelorMittal est membre de l'indice FTSE4Good et de l'Indice Mondial de Durabilité Dow Jones.

En 2011, ArcelorMittal a enregistré un chiffre d'affaires de \$ 94,0 milliards pour une production de 91,9 millions de tonnes d'acier brut, représentant environ 6% de la production mondiale d'acier. Les activités minières du Groupe ont produit 54 millions de tonnes de minerai de fer et 8 millions de tonnes de charbon métallurgique.

Les actions d'ArcelorMittal sont cotées sur les marchés de New York (MT), Amsterdam (MT), Paris (MT), Luxembourg (MT) et sur les bourses espagnoles de Barcelone, Bilbao, Madrid et Valence (MTS).

Pour plus d'informations sur ArcelorMittal, rendez-vous sur [www.arcelormittal.com](http://www.arcelormittal.com)

#### Coordonnées ArcelorMittal - Relations Investisseurs

Europe :	+ 352 4792 3198
Amériques : \	+ 1 312 899 3569
Investisseurs individuels :	+ 44 203 214 2417
SRI :	+ 44 203 214 2854
Obligataires / Entités de crédit :	+ 33 171 92 10 26

#### Coordonnées ArcelorMittal Corporate Communications

E-mail: [press@arcelormittal.com](mailto:press@arcelormittal.com)  
Téléphone: +352 4792 5000

#### ArcelorMittal Corporate Communications

Giles Read (Directeur des Relations Média)	+ 44 20 3214 2845
Lynn Robbroeckx	+ 44 20 3214 2991
Tobin Postma	+ 44 20 3214 2412

#### Royaume-Uni

Maitland Consultancy:  
Rebecca Mitchell / Martin Leeburn + 44 20 7379 5151

#### France

Image 7  
Sylvie Dumaine / Anne-Charlotte Creach + 33 1 5370 7470